

Da Timbuctù alla Città Ticino, vent'anni di cultura geografica

Il 25 aprile 2015 GEA-associazione dei geografi ha festeggiato i suoi 20 anni. Giocando sul fatto che, storicamente, la geografia è legata alla scoperta e al viaggio, e che l'idea di costituire una società geografica è nata in occasione di un viaggio sul fiume Niger, la giornata è stata intitolata *Da Timbuctù alla Città Ticino, vent'anni di cultura geografica*. Il termine di Città Ticino presente nel titolo rimanda poi alle preoccupazioni contemporanee a riguardo dello sviluppo territoriale e della sua gestione. La giornata, seguita da un pubblico molto numeroso, è stata l'occasione per interrogarsi con i numerosi ospiti svizzeri e stranieri su alcuni temi: quale deve essere il ruolo di una società di geografia in un mondo in costante mutamento? Quali sono le professionalità del geografo? Come si presenterà il Ticino tra 20 anni?

Oltre al bilancio di 20 anni di attività pubbliche e di pubblicazioni (rivista, atti di convegni, ecc.), dalla giornata è emersa l'immagine di una disciplina aperta sulla società civile, sulla gestione dei processi territoriali, sui temi dello sviluppo. Il geografo è nel contempo uno specialista e un generalista del territorio, capace di adottare una lettura transcalare dei problemi, in grado di interagire in un ambito pluridisciplinare e di produrre informazione "regolatrice" e "di contesto", quel tipo di informazione che oggi purtroppo manca anche in alcune delle nostre università.

Nel corso della giornata si sono così susseguite tavole rotonde e conferenze plenarie. Nella tavola rotonda dedicata al tema "Quale ruolo per una società di geografia nel mondo che cambia?" i rappresentanti delle associazioni geografiche svizzere e italiane, hanno tematizzato passato, presente e futuro delle società di geografia.

In “professione geografo” si è ragionato sul “grado di utilità” del sapere geografico. Se, nel corso della sua storia, la geografia ha fornito conoscenze utili per portare avanti determinati interessi – per esempio funzionali allo sfruttamento coloniale – oggi la geografia è “orientata sui problemi” e coinvolta nei progetti di società. I profili di formazione dei geografi sono ora ben delineati (per esempio in materia di urbanistica o di gestione delle risorse ambientali) e le competenze tecniche e operative che questi acquisiscono sono sorrette da una seria base teorica. Del diplomato in geografia viene particolarmente apprezzata la capacità di pensare in termini critici e di saper valutare, in modo concreto, ma sempre supportato, situazioni complesse. Nel dibattito è comunque emersa la necessità di meglio presentare la professione di geografo, ancora non sufficientemente conosciuta al di fuori degli addetti ai lavori.

Due decenni costituiscono una durata di tempo ragionevole per tentare di produrre alcune immagini del futuro. La tavola rotonda “Ticino 2035” ha cercato di delineare le traiettorie che potrebbe seguire lo sviluppo della regione ticinese e di precisare le modalità di adattamento alle trasformazioni che si presenteranno nel prossimo futuro. Si è parlato di “progetti trainanti”, di Ticino come quartiere verde e “a misura di deambulatore” della metropoli svizzera, del tema dei paesaggi periferici abbandonati e di come utilizzare la nozione di “antifragilità” (N. Taleb) per gestire un futuro incerto.

Due conferenze plenarie hanno poi rispettivamente chiuso la mattinata e aperto il pomeriggio. Marco Aime, nella sua bella relazione “Timbuctu, 20 anni dopo”, ha parlato di questa città situata ai limiti del deserto, un tempo capitale culturale, poi area marginale e ora entrata nelle reti del terrorismo internazionale e del traffico di droga. Infine, Jean-Bernard Racine, professore emerito dell’Università di Losanna e premio Vautrin Lud (l’importante riconoscimento internazionale attribuito annualmente, in relazione con il Premio Nobel di Stoccolma), nella sua conferenza “Sapere geografico e ‘savoir-faire’ dei geografi in divenire”, di cui pubblichiamo il testo – che mantiene il suo carattere discorsivo – in questo numero speciale di *GEA paesaggi territori geografie*, evocando gli studi e i recenti dibattiti, ha delineato la direzione presa dalla ricerca geografica. Egli ha portato al centro dell’attenzione la questione dell’urbanità, la necessità nella ricerca di decostruire i discorsi dell’“urbanistica seduttiva” e di portare attenzione alle “fragilità urbane” (sociali e ambientali) proponendo una figura di geografo “critica e riflessiva” così come una geografia dai contenuti etici.

Savoir géographique et savoir-faire des géographes en devenir entre science et action : la recherche d'un sens comme signification et direction

Jean-Bernard Racine

1. Introduction : à propos de Tombouctou

Dans un colloque consacré à la profession des géographes, associant des enseignants-chercheurs et des praticiens du terrain (praticiens d'une géographie active, pour reprendre l'heureuse expression de Pierre George, c'est-à-dire « dans la vie »), j'ai pensé qu'il valait la peine d'envisager avec vous quelques leçons, tant théoriques et pratiques, dans une réflexion active, liées à notre métier, à notre savoir et notre savoir-faire, entre science et action. Et si possible, tout de même, de manière plus prospective que rétrospective ! J'ai pensé que l'on pourrait jeter un regard nouveau tant sur le passé que sur l'avenir à souhaiter, tel qu'il commence déjà à s'inscrire dans certains débats, certaines pratiques et certains travaux récents (comme celui de la nature en ville ou le problème des fragilités urbaines, les deux thématiques dont je m'occupe cette année). D'où mon titre, assorti d'un sous-titre que je crois significatif, évoquant la recherche d'un sens, un sens que je conçois à un double niveau : la signification, bien sûr, mais aussi la direction. Il s'agit là plus que d'un jeu avec les mots : de fait je cite ainsi Lionel Jospin, lors de son intronisation comme premier ministre français.

Déjà dans *l'Analyse quantitative en géographie* (1971) j'écrivais que la géographie que l'on voulait nouvelle, outre le recours aux outils statistiques et mathématiques, devait surtout passer des questions de forme aux questions de sens et d'intention. Aujourd'hui, je réalise que je n'avais pas pris conscience de tout ce que pouvait offrir le concept d'intention quant à la prise en compte de ce qui animait les désirs et la volonté des populations qui, somme toute, par leurs actions, donnaient sens et signification aux lieux qu'ils habitaient ou produisaient, en habitant la Terre.

J'évoque donc plutôt « sens et directions ». En devenir, comme par le passé, nous avons besoin des deux. Avec une première question : en partant d'où ? C'est là que la coïncidence est étonnante. Votre association est, semble-t-il, née d'une volonté qui s'est précisée à Tombouctou. Quand j'ai reçu votre invitation, cette référence a fait tilt dans mon esprit. Mon goût pour la géographie est aussi né à Tombouctou, certes pas directement, puisque je n'y ai jamais mis les pieds, en regrettant d'ailleurs beaucoup lors de mon passage à Niamey et sur le Niger de n'avoir pas su faire l'effort d'aller plus loin en profitant de l'occasion. Mais,

Mesdames, Messieurs, quand j'ai vu ce titre, je suis un peu tombé des nues. Car tout comme pour GEA, je crois que ma vie scientifique et ma carrière de géographe ont commencé à Tombouctou, ce qui fait un lien de plus entre nous, liens à la fois scientifiques et amicaux. Chacun savait à Lausanne que les Tessinois et Tessinoises étaient mes étudiants préférés, en même temps que leurs architectes. Et me voilà ici sous les auspices de Tombouctou à propos de laquelle j'écrivais en effet dans l'ouvrage *Ma ville idéale* édité par Bertrand Lévy et Claude Raffestin (1999) le chapitre « *Villes idéales et rêves de ville : de Tombouctou à Jérusalem, regards croisés sur quelques villes vécues en vrai ou imaginaires* ». Pourquoi Tombouctou me direz-vous ?

Parce qu'au plus fort que je m'en souviens, la première ville de mes rêves d'enfant niçois fut Tombouctou, auréolée, de l'autre côté de la mer, et bien au-delà de l'horizon, de je ne sais quel mystère. Ville ouverte sur un grand fleuve, chère aux touristes et aux explorateurs de l'époque coloniale ? Trop tôt pour le dire en ces termes. Mais déjà rêve de port et de découverte, à la limite des dunes, une fois le désert traversé ? Sans doute ! Rêve de sable, de couleurs, d'ocre, de rouge, de briques grisâtre en fait —, des voiles bleues des silhouettes Touaregs ; rêves de fraîches terrasses et de portes cloutées, de ruelles sablonneuses séparant des bâtisses en banco et en calcaire blanc, de portes cloutées, de marchés et de rencontres, de pirogues et de chameaux, de chants et de tambours, de richesses colorées, de tissus, d'or et d'argent, d'ivoire, de cuirs et de plumes, d'esclaves peut-être qui s'échangent ? J'avais dû voir des images. Rêve de carrefour de peuples et de routes commerciales, rêve de rencontres, rêve de conquêtes et de conquérants peut-être ? Civilisations pastorales où les caravanes, les troupeaux, les hommes convergent vers la source de vie, l'eau, mais aussi la ville ! Rêves de lettres, de poètes, de savants, d'étudiants et de saints, de toutes cultures, de toutes couleurs, où l'intelligentsia, loin de toute intolérance et de tout puritanisme, exerçait ces deux fonctions essentielles, l'enseignement et le culte divin. Arabo-berbères, négro-africains, négro-berbères... Fascination du mystère d'une ville sainte, longtemps interdite et vénérée, figurant sur l'atlas catalan de Charles V bien avant la découverte de l'Amérique, jalouse de son indépendance et de sa liberté, ayant brassé races et civilisations ?

De fait, je ne connaissais rien de Tombouctou ou de Roger Caillié, le premier qui en est revenu sain et sauf, ni d'Henri Barth et, pour autant que je m'en souviens, ni de son Université, ni de ses sages, ni de ses saints. Ne faudrait-il pas, beaucoup plus simplement, évoquer le jeu et la puissance phonétique qu'il recèle, les résonances de consonances stimulantes ? J'écrivais ceci, sous le sous-titre écrit de mon article en distinguant les syllabes, comme si je voulais faire entendre ce que j'écrivais : *De Tom-bouc-tou à Ié-rou-sha-laiïm*. Comme aussi en d'autres temps, pour s'imposer dans l'imaginaire des cartographes baptiseurs de St Dié et d'ailleurs : A-me-ri-ca, « *ce mot robuste, puissant, viril, idéal pour désigner un pays jeune, un peuple fort, en plein essor* » ... « *qui commence et se termine par la voyelle la plus sonore de notre langue (qui) incorpore les autres de manière harmonieuse* », écrira Stephan Zweig. Comme aussi Jérusalem. De Yérou, du terme Yrah, la Crainte, ou encore du verbe Voir, ou « il verra » du Mont Moria donné par Abraham, lors du sacrifice

de son fils Isaac, prédisant qu'à cet endroit Hachem se dévoilera à son peuple Israël, et du mot Chalaïm, de Chalom, la paix, ou Chalem, la perfection. J'ai dit ton nom, Jérusalem, fondation de Shalim, lieu de paix, honoré en ses murs, la présence de Dieu dans le monde et l'harmonie entre les hommes. On en est loin !

Mais c'est sur ce type de réflexion que j'ai commencé à me représenter l'origine des centres cérémoniels, eux-mêmes ancêtres de nos premières villes, aussi bien pour des archéologues, anthropologues, historiens, géographes, chrétiens ou agnostiques d'ailleurs. Manière de penser au-delà des représentations primaires et purement matérielles du rapport que les hommes ont entretenu avec eux-mêmes d'une part, avec l'expression qu'ils en ont donné dans les pierres de leurs villes. Prise de conscience aussi de cette idée force voulant qu'un territoire prenne sens lorsqu'il produit aussi son imaginaire. Une idée force qu'a fort bien illustrée Kaj Noschis dont vous connaissez sans doute l'ouvrage qu'il a plus récemment consacré au Monte Verità dans la collection *Le Savoir suisse*.¹

Mais laissons-là Tombouctou et revenons aux thèmes que je me suis proposé de discuter en rapport avec un anniversaire fêtant vingt ans d'existence ... entre passé et devenir.

2. La géographie urbaine : une double orientation dans le questionnement

La géographie la plus pointue aujourd'hui s'est orientée sans doute dans de nouvelles directions et de nouveaux objets par rapport à celles et ceux que j'ai enseignés et pratiqués. Il reste que j'ai moi-même, je crois, contribué à orienter la géographie urbaine francophone sur la voie initialement tracée par Brian J. L. Berry cernant les études urbaines sur deux orientations parallèles amenées à se rejoindre, et ce, dans une phrase devenue célèbre : « *la ville comme système, à l'intérieur d'un système de villes* ». Système elle-même, la ville est essentiellement définie par sa densité et son hétérogénéité et elle est bien aussi à l'intérieur d'un système de villes, d'un réseau hiérarchisé. Or au cœur de toutes ces problématiques, l'élément central et constitutif de ces deux niveaux de réflexion est bien le concept d'interaction. Un ensemble d'interactions dont l'organisation impose à la ville considérée comme système (et donc à l'espace urbain, la ville comme espace), une certaine logique : celle de l'opposition des secteurs centraux où se déroule l'essentiel des interactions et de quartiers périphériques voués à la résidence. Mais la variété est extrême. Et il y a bien longtemps maintenant que les périphéries ne sont plus exclusivement résidentielles, tant s'en faut, en bien ou en mal.

En regard des perspectives ouvertes par l'analyse de type systémique, les géographes ont tour à tour rappelé les principes de base, quasi ancestraux, des débuts de toute géographie urbaine, que la ville ne s'installe pas au hasard : qu'elle est sensible à la topographie locale, au site. Elle tient compte également de la situation par rapport aux grands ensembles physiques ou relationnels. Ces éléments sont pertinents mais les géographes ont parfois

¹ Publié aussi aux Edizioni Casagrande, *Monte verità, Ascona e il genio del luogo*, 2013.

tellement insisté sur ces caractères morphologiques qu'ils en sont venus à oublier qu'un groupe fonctionne et vit dans l'espace social à des échelles variées. Il convient de situer la ville qu'en saisissant ses rapports avec d'autres centres : ceux avec lesquels elle dispute son aire d'influence, ceux qu'elle domine, ou ceux dont elle reçoit impulsion ou direction. Ce qui conduit à l'étude du réseau urbain ou de l'armature urbaine dont elle fait partie. En d'autres termes, la ville dans l'espace, dans un système de villes, fonctionnellement intégrée dans un réseau hiérarchisé de complémentarité et exerçant sur son environnement une action régulatrice, liée à son statut de lieu de pouvoir, et le reliant à l'économie globale (d'où un troisième thème d'étude, de plus en plus pertinent avec la mondialisation).

Par ailleurs, c'est bien dans la ville que se joue l'horizon du destin, la passion d'exister, le sens que prend l'existence de populations de plus en plus nombreuses, hétérogènes dans leur condition sociale, leur structure d'âge et de sexe, leur origine ethnique. Parmi celles-ci certains groupes sont privilégiés, d'autres sont particulièrement vulnérables ou fragilisés, les enfants et les personnes d'âge, les femmes dans une certaine et bonne mesure, les personnes en situation de handicap, les roms qui mendient aux quatre coins de nos villes. Tous, ne l'oublions pas, sont d'abord des personnes, même si certains posent le problème de la déviance. On peut décider qu'ils méritent de notre part une attention privilégiée quant à la manière dont se vit, au quotidien et en devenir cette relation entre territoire et population, relation qui n'est d'ailleurs pas indépendante des relations que ces populations peuvent entretenir entre elles. Plus généralement, c'est le sens que prend la ville pour chacun, dans ses devenirs qui fait problème et qui pose la question de l'urbanité. Pour chacun, au niveau strictement personnel, mais aussi au niveau du voisinage et des réciprocités mineures qu'il implique, du choix plus ou moins libre ou contraint d'un quartier, d'un mode de déplacement.

A des niveaux plus globaux, il nous appartient aussi de penser à la ville comme entité, la ville construite qui se structure ou se défait, s'éclate et se fragmente, des groupes et des cultures de classes, voire de systèmes sociaux globaux au niveau macro-sociologique. Isaac Joseph avait bien posé le problème en présentant le travail fondamental *Explorer la ville* de l'anthropologue Ulf Hannertz en imaginant l'existence d'un *go-between* entre le global et le micro-sociologique. L'anthropologue, peut-être ; le géographe, pourquoi pas ? À condition de ne pas tout mélanger dans sa manière.

Une ville avec laquelle on sait bien que la majorité des humains entretiennent des rapports plus complexes qu'ils ne croient. Rapports physiologiques – les fameux besoins primordiaux – sans doute, utilitaires et fonctionnels également, mais aussi psychologiques, affectifs, esthétiques et spirituels. « *L'espèce urbaine, génétiquement modifiée par l'intervention architecturale, réclame pour sa survie, une forme de beauté révélatrice* », écrivait sous le titre *Habiter dans la ville comme en soi* Joëlle Kuntz dans son commentaire du dernier livre d'Alain de Botton *L'architecture du bonheur* (*Le Temps*, 22 septembre 2007). Besoins ressentis à titre individuel, sans doute, mais également collectifs, les uns et les autres étant néanmoins médiatisés par la nature des rapports que ces habitants de la ville entretiennent les uns avec les autres. Sommes-nous tous prêts à affirmer avec le philosophe

Jean-Paul Dolle (1992) que « *le plaisir de la ville c'est qu'il y ait de l'autre* » et répondre affirmativement à la question que posait le sociologue Alain Touraine en 1997: « *Pourrons-nous vivre ensemble, égaux et différents ?* ». C'est à contribuer à relever l'ensemble de ces défis que j'appelle les géographes d'aujourd'hui, à l'heure même où, malheureusement, dans certains pays, la ville semble sombrer dans l'oubli.

Voilà en gros où j'en étais au moment de prendre ma retraite. Et j'y suis encore en partie dans mes engagements divers, enrichis cependant de rencontres parfois surprenantes qui m'ont conduit à élargir considérablement mes horizons, tant au niveau théorique qu'au niveau pratique.

3. Une ville qui évolue et pose de nouvelles questions

L'une des propriétés essentielles de la ville réside dans son aptitude à se transformer. C'est son caractère évolutif, ce qui n'a d'ailleurs pas empêché, comme le remarquait Denise Pumain en 2002, l'homme de la rue de continuer à nommer « ville » un objet dont la forme, le contenu et la signification n'ont cessé de changer au cours des siècles. Mais voilà, la ville bouge et avec elle, les représentations que l'on s'en donne. De fait, elle a changé d'échelle. C'est ainsi que pour un Yves Chalas (2002), la définition de la ville évolue quand il note qu'« *à toute ville contemporaine ne peut être associé qu'un territoire au contour flou. Dans la ville-territoire, le lieu de la ville n'est plus simplement la ville, ce peut être la campagne ou quelque coin perdu dans la nature. Autrement dit on peut très bien être urbain tout en ne vivant plus en ville. De par sa libre dispersion territoriale, la ville-territoire constitue des archipels urbains et entraîne une indifférenciation croissante entre la ville et la non-ville* ».

La ville a changé d'échelle, et ce, dans le quotidien même de ses habitants. Sans cette dimension du quotidien qu'elle intègre pleinement, la ville-territoire ne resterait qu'une abstraction cartographique alors qu'elle est vécue chaque jour dans les corps, les pas, les faits et gestes de ses habitants. La ville ou l'urbain sont à la mesure de l'espace-temps quotidien. Ce qui nourrit actuellement une multitude d'études essentiellement centrées autour des problèmes de mobilité.

Mais, depuis quelques années déjà, la géographie largement fécondée par les outils de la simulation quantitative (numérique et cartographique), s'oriente vers d'autres pistes encore, à nouveau incarnées par mon amie Denise Pumain, et l'un, plutôt l'une, de mes successeurs à Lausanne (dont j'avais d'ailleurs présidé le jury de sa thèse d'habilitation), Céline Rozenblat. L'une et l'autre sont mondialement engagées, avec maintenant Elfie Swerts (CNRS), dans la modélisation des systèmes urbains dynamiques. Reconnaisant que la recherche urbaine est défiée (*challenged*, disent-elles volontiers, car elles font tout en anglais) par l'évolution du contexte et les événements qui animent le monde d'aujourd'hui et qui les conduisent à reconsidérer tant les bases théoriques que les méthodes utilisées pour construire les modèles urbains. Sur le plan théorique, les processus de globalisation

ont profondément modifié les conditions de l'interaction spatiale urbaine. Par ailleurs, la pression pour une transition écologique est une invitation pour introduire les ressources naturelles et leurs limites dans les perspectives de l'analyse socio-économique traditionnelle qui sont développées dans les modèles urbains, à toutes les échelles de l'analyse, et ce en incluant les modèles intra-urbains de compétitivité pour l'accès au sol, les modèles de l'utilisation du sol et des transports. La disponibilité présente des sources d'information, d'ailleurs utilisables avec l'accroissement des capacités de traitement par ordinateur, sont autant d'éléments qui nous conduisent à imaginer et créer de nouveaux types de modèles, infiniment plus efficaces que les précédents.

Nos dames de Paris et Lausanne pensent que les théories à niveaux multiples des systèmes urbains complexes peuvent contribuer à l'élaboration de solutions. Mais la construction d'une science des villes (*sciences of cities*) qui serait intégrée dans une science des systèmes complexes est encore à dimensions multiples, *multifold* disent-elles. Il est encore possible de mettre en perspective critique et de contraster les modèles universels avec des données relevées de manière plus pragmatique. Différents niveaux d'attention dépendent de la qualité des données disponibles et de la diversité géographiques des situations et processus socio-économiques, culturels et politiques peuvent mettre en cause encore aujourd'hui bien des simplifications théoriques. De quoi nous donner l'envie d'améliorer les théories et modèles susceptibles de penser notre futur, et matière à coordonner nos efforts en ce sens. Bien des questions restent encore sans réponse. Elles me paraissent significatives :

- quelles sont les conséquences de l'expansion des réseaux spatiaux sur les dynamiques urbaines à différentes échelles géographiques ?
- Comment les contraintes écologiques interfèrent-elles avec les tendances globales en matière de compétition urbaine ?
- Avons-nous besoin de modèles spécifiques concernant les villes qui s'effondrent ?
- Quels modèles ou quels systèmes complexes peuvent-ils être considérés comme universels en matière de dynamique urbaine ?
- Dans quelle mesure ces modèles urbains permettent-ils de filtrer les tendances locales et régionales et d'identifier des facteurs politiques et culturels explicatifs ?
- Quels modèles permettront-ils d'améliorer notre capacité à prédire des évolutions urbaines futures ?

Plus près des géographes italophones, l'appel récent à participer à la conférence internationale 2015 de la Société royale de géographie signé par Gianmaria Valent, Sara Bonati et Marco Tonati de l'Université de Padoue est intéressant par le thème choisi : *Smart cities, limits and potentialities*. Et il est vrai, j'ai un peu contribué à la propagation de cette thématique, découverte lors d'un colloque au Canada d'ailleurs, en faisant le thème de ma leçon d'adieu lors de ma retraite et lors de la chaire internationale de Liège que j'ai occupée juste après. Croissance intelligente, combinée d'ailleurs avec le TOD ou *Transit Oriented Development*, sont devenues des lignes privilégiées des politiques de planification spatiale, singulièrement dans le champ urbain et le management de la transition vers des modèles de développement et de redéveloppement durables ou soutenable. Comme le

relèvent cependant nos collègues de Padoue, des doutes se sont exprimés (par mon ami et collègue Ola Söderström en particulier) quant à la variété des significations qui ont été données lorsque ces concepts ont été utilisés en vue d'objectifs politiques, économiques et sociaux différents, qu'il s'agisse d'améliorer l'efficacité énergétique ou de promouvoir la participation en matière de gouvernance urbaine. De là, leur appel à contribution réflexive et critique pour une session qui ne manquera pas d'être intéressante, en particulier où elle examinerait la croissance intelligente, non seulement en termes technologiques et économiques, mais en regard aussi de la créativité culturelle et de la participation, l'attention étant portée simultanément sur la société et l'environnement. Manière d'anticiper une nouvelle idée-force : que l'on puisse faire la ville autrement. C'est l'objet de ma prochaine partie.

4. **Pouvons-nous faire la ville autrement ?**

Evidemment, sans être capable de suivre nos grandes dames géographes sur cet ensemble de questions, je peux encore me demander avec vous, en une formule qui rejoint le titre général de cet essai : « Pouvons-nous encore 'faire ville' autrement ? Si oui, quelle ville voulons-nous ? ». Et même, plus précisément, à l'heure de l'apparition d'une nouvelle gouvernance en matière d'urbanisme, pouvons-nous « faire la ville avec la ville » ?

J'ai eu l'honneur et le plaisir de diriger la thèse de doctorat de Laurent Matthey. Géographe de formation, il a été directeur de la Fondation Braillard Architectes à Genève et, après huit ans passés à l'Université de Lausanne et deux ans de chargé de cours à celle de Neuchâtel, il enseigne à l'Université de Genève. Ses publications portent sur les nouvelles modalités de l'urbanisme, la transformation de l'action urbaine et la production des paysages urbains. Son merveilleux ouvrage *Building up Stories* (2014), consacré à l'examen critique « *de l'action urbanistique l'heure de la société du spectacle intégré* », se présente comme la confession d'une prise de conscience. Il avait été formé à penser l'urbanisme comme un champ de savoirs hétérogènes identifiés par une volonté commune d'action sur une réalité matérielle (la ville), un champ procédant certes tout à la fois d'une *techné* et d'une *poesis*, mais dont la caractéristique première relevait bien d'un savoir planificateur et producteur d'une substance (les territoires urbains). La rationalité technique lui paraissant prévaloir sur la rationalité narrative. Et bien non ! A force d'entendre, semaine après semaine, les grands faiseurs de ville, et ce tout en observant les transformations rapide de sa ville (Genève) et de prendre acte de l'apparition des nouveaux outils de gouvernance, il a été si sensible à la montée des récitants du territoire et à la mise en spectacle de la production territoriale comme norme fonctionnelle de la bonne conduite du projet territorial. Il en est venu à se demander dans quelle mesure, dans le même temps où l'action se déréalisait, elle ne devenait pas le simple signe d'un vouloir agir, la capacité concrète des individus à intervenir sur leur cadre de vie n'était pas mise en péril si la représentation devenait une fin en soi. Auquel cas on pouvait se dire qu'il y avait quelque chose de vicié dans la production de la ville. Et de penser à Guy Debord, lequel, il y a près de cinquante ans, entrevoyait

l'apocalypse sous l'action territoriale à l'heure de la société du spectacle. D'où l'essai qu'il nous a proposé sur le rôle du *storytelling* en urbanisme est concomitante de la fin de ce que l'on a appelé les grands récits.

Le récit d'urbanisme tel que le définissait Bernardo Secchi dans les années 1980, à savoir une rhétorique progressiste et émancipatoire associée aux transformations de la ville, fait place aujourd'hui à une simple mise en intrigue des projets urbains, une narration de la ville à venir : faire comprendre et convaincre par le narratif, narrer une histoire de ce qui était en train de se faire. Le conte de faits est l'application de procédés narratifs dans la technique de communication pour renforcer l'adhésion du public au fond du discours. On le trouve parfois traduit en français par « communication narrative ». C'est une méthode en développement dans les domaines de la stratégie, du marketing et de la communication, de la direction et de la connaissance de la gestion d'entreprise.

Le *storytelling* consiste à essayer de faire émerger, au sein des organisations ou du public, une ou plusieurs histoires à fort pouvoir de séduction et de conviction. Ces histoires, qui peuvent être réduites à des anecdotes ou étendues à des discours entiers, servent de vecteurs pour faire passer des messages plus complexes, qui sont ainsi transmis avec plus d'efficacité, selon le principe que pour parler à la tête, il faut souvent d'abord toucher le cœur. « L'émotion rendant plus réceptif », le spectateur est ainsi plus apte à recevoir un message. Autrement dit, il faut passer par l'émotion pour atteindre la raison. Une transformation de l'action urbaine qui s'articule à de nouvelles conditions d'exercice du métier d'urbaniste. Les faiseurs de ville étant désormais appelés à être des techniciens de la planification, des producteurs de sens, des animateurs de processus participatifs, des communicateurs d'intentions, des médiateurs culturels. Cette transformation de l'action urbaine est, par ailleurs, traversée par l'émergence d'un nouveau mode de gouvernance urbaine (*la new public governance*).

Pour Laurent Matthey, qui ne s'en laisse pas compter, cette transformation de l'action urbaine est annonciatrice d'un urbanisme spectaculaire au sens de Debord. Un urbanisme qui, à défaut de produire de la matière territoriale, travaille à la diffusion d'images et de discours : l'action se transformant en sa représentation. Son livre se consacre donc à la description — en caméra subjective — de cette transformation de l'action urbaine à l'heure du spectaculaire intégré. En questionnant les enjeux politiques de ce nouvel impératif communicationnel en matière d'urbanisme, il met en évidence la dépossession des habitants de l'information nécessaire à la compréhension et à la contestation de projets urbains de plus en plus prolixes. Je cite une partie de la conclusion de ce spectateur « réflexif et critique » de ce qui lui semblait une transformation de l'urbanisme : « *on défaisait les capacités de mobilisation collective, en contrôlant l'expérience du projet. L'urbanisme d'après l'urbanisme posait ainsi la question du droit à la ville et plus encore la question de l'émancipation, c'est-à-dire de la possibilité d'échapper à la place qui leur est assignée* ».

Et ce à l'heure où de mon côté, quasi parallèlement, je lisais dans le dernier numéro du *Droit au logement* (le journal de l'association des locataires romands) l'interview d'un futur

habitant du quartier des Vergers à Meyrin dont le chantier vient de démarrer. Interrogé sur la différence entre une coopérative classique et une « coopérative participative » il répond (et j'ai rarement lu une réponse aussi précise et pertinente correspondant de fait à tout ce que j'attends du processus de participation, je me plais donc à le citer) : « *Les coopératives classiques favorisent essentiellement l'accès au logement en évitant la spéculation. Dans un habitat participatif, on réfléchit aux lieux communs, à la manière dont les gens peuvent se rencontrer, comment ils organisent leur quotidien, on fait en sorte de leur permettre de prendre leur vie en main, on active leur côté citoyen. Les membres d'une coopérative participative ne cherchent pas seulement à trouver un logement, ils cherchent autre chose, une autre manière de vivre. Ils sont plus préoccupés par ce qu'il se passe dans leur quartier, ils veulent avoir leur mot à dire. Les urbanistes devraient collaborer avec les futurs habitants, les impliquer beaucoup plus tôt dans les nouveaux projets* ». (...) « *Il faut mettre sur pied une dynamique entre les gens, entre ceux qui vont être les acteurs des lieux, leur donner la possibilité d'avoir de l'influence sur leur vie au quotidien et leur permettre de s'organiser ensemble pour créer une synergie entre eux. C'est ce que nous essayons de faire dans le quartier des Vergers à Meyrin* ». (...) « *Et de signaler à contrario que malheureusement dans les écoquartiers qu'il connaît on ne fait qu'isoler les maisons aux standards minergie, éventuellement on réduit la circulation des voitures. Franchement, c'est un peu limité comme politique d'habitation* » (*Droit au logement*, avril 2015, no. 219, pp. 12-13).

J'en reviens donc à ma question : pouvons-nous faire la ville autrement ? Pour mon ami Thierry Paquot, philosophe de l'urbain, l'urbanisme correspondrait à « *l'art d'agencer les activités humaines* ». Et pour moi la géographie, n'est-ce pas justement en amont « *l'art de comprendre l'agencement des activités humaines ?* », et en aval peut-être, en tant qu'inspecteurs des travaux finis, d'en faire la critique ? Plus précisément encore, Thierry Paquot définit l'urbanisme comme « *la manière démocratique d'agencer les activités de citoyens dans le temps et dans l'espace. Il vise un art de vivre qui doit composer avec les avancées technologiques et les relations entre le monde vivant et les humains* », tout en contribuant (et cet ajout me paraît immensément important) à comprendre et organiser « *des territoires qui prennent sens dans la mesure où ils produisent aussi un imaginaire* », et là c'est moi qui ajoute : auquel ceux qui les habitent et les parcourent, puissent s'identifier. J'ai presque envie d'ajouter encore : de manière quasi patrimoniale. Cette référence au patrimoine est nouvelle en géographie, mais à voir le nombre de thèses récentes et d'articles en cours d'évaluation dans les grandes revues je crois qu'elle va marquer les années à venir. Et c'est bien là, l'une des missions à laquelle j'aspire pour la géographie.

Prenons quelques exemples à propos desquels le géographe a pu s'interroger sur les réponses qu'il pouvait donner à la société. Personnellement, après plusieurs années de vie en Amérique du Nord et une quantité de travaux consacrés aux formes de développement urbain qui y règnent, je vois apparaître deux formes de développement urbain qui tendent à se répandre parmi nous, et une quantité de travaux consacrés aux formes de développement urbain qui pandra parmi nous : les tours d'une part, les communautés fermées d'autre part. Que je sois en classe avec des étudiants, ou que je sois devant un

bureau de vote, ou encore consulté par les responsables des projets, je dois pouvoir me prononcer intelligemment et avec pertinence. Il est de mon devoir, aux côtés d'un Thierry Paquot justement, de rappeler que « *l'Être humain est un terrien* » et de maintenir cette idée partagée par beaucoup de penseurs de l'écologie : nous avons besoin de ce contact, non seulement au sol, à la terre mais aussi aux éléments.

5. Tours et intensités urbaines

Ainsi, la tour comme les *gated communities*, vont contre une certaine conception de la ville : une ville du partage, accessible à tous, qui ne discrimine pas selon des critères de revenus ou socio-culturels comme la religion, l'âge ou la pratique sexuelle. Errer dans une ville comme bon me semble dans la plus grande sécurité possible me convient très bien. Qu'on me prive de pouvoir circuler, via des tours ou des rues résidentielles privées protégées par des vigiles, c'est une négation de l'idéal que j'ai de la ville. Je pense que la grande force de la ville que Baudelaire a si bien poétisée, c'est précisément cette possibilité de s'y sentir chez soi, de pouvoir entrer dehors.

Il est de mon devoir de savoir qu'il est possible de densifier en ayant un habitat beaucoup plus bas que des tours. Mieux, d'après Thierry Paquot encore, d'être capable de passer de l'idée de densité à celle d'« intensité urbaine ». Ce qui fait le plaisir d'être en ville c'est une certaine intensité de commerces, de services, de parcs, de transports en commun. Et ce n'est pas le fait d'être obligatoirement très nombreux au km². La densité n'est pas synonyme de qualité de vie urbaine. Quant à la proximité, elle se définit non pas par ce qui est proche, mais par ce qui est dans votre parcours quotidien. A « densité » je préfère « intensité » et à « proximité » je préfère « itinéraire du quotidien ».

Et quand je dis « je préfère » je renvoie évidemment à la question démocratique. Qui doit-on satisfaire, et au nom de quoi et de qui ? Qui doit s'exprimer à cet égard, et si on le sait, comment découper le territoire de la démocratie qui sera pertinent, quand on sait bien que les limites d'usages et d'intérêt transcendent bien évidemment les limites communales par exemple. Qui possède la réponse pertinente ? Pour Thierry Paquot « *ce sont donc plutôt des juristes, des politologues, des partis politiques, des citoyens qu'il fallait mobiliser et non pas des architectes qui n'ont pas ces préoccupations, ni ces compétences* ». C'est là un premier point, encore que je préfère dans mes propres travaux évoquer le rôle clé de « l'habitant usager » et évoquer, à son propos, « son savoir d'usage ». Ce qui me paraît aujourd'hui essentiel à mobiliser, savoir d'usage que les géographes me semblent particulièrement bien placés pour le recueillir et tant pour animer ceux qui en sont porteurs que pour les interpréter, éventuellement servir de médiateurs accomplis entre l'ensemble des intéressés, qu'ils soient du côté des pouvoirs ou des usages quotidiens.

Permettez-moi d'aller un peu plus loin en prenant un autre exemple : celui du combat que nous avons mené à Lausanne, d'ailleurs en nous séparant en deux camps opposés – même entre géographes d'ailleurs - à propos de la création de la tour Taoua, sur la base

d'une décision liée à un concours international et démocratiquement légitimé par le vote majoritaire des représentants que nous avons élus au Conseil communal.

Vous connaissez peut-être à Lausanne, à mi-pente entre la Cathédrale de la Cité et le bord du Lac, l'espace occupé par le Palais de Beaulieu, notre grand centre de Congrès, siège aussi de la plus grande salle de théâtre suisse, lieu du traditionnel Comptoir suisse. Après bien des aléas, l'idée était venue de relancer cet ensemble un peu rabougri par la création d'une tour. Située très près du centre-ville, et supposée à terme être reliée à une troisième voie de métro, la tour devait compléter la relance du site de Beaulieu dans lequel des millions ont déjà été investis. Or, par 16'296 voix contre 15'094 (51,9%) les Lausannois ont fini par dire « non » à la tour Taoua de 27 étages qui a divisé, voire enflammé, les esprits durant la campagne référendaire. La participation s'est élevée à 37,4%. Taoua devait être une tour multifonctions avec 90 appartements, les deux tiers vendus en PPE et le reste proposé à des loyers contrôlés et accessibles. Outre des bureaux, deux hôtels étaient prévus ainsi que la venue de l'*Ecole de Santé La Source*. La création de 250 emplois au total était annoncée par les partisans de Taoua. Pour les adversaires du projet, Taoua relevait du non-sens urbanistique, économique et écologique.

Le 13 avril 2014 les Lausannois refusaient à 51,9%, par le biais d'un référendum populaire, manifestation concrète de la démocratie directe propre à la Suisse, la construction d'une tour de 87 mètres sur le site du centre de congrès et d'exposition de la ville, enterrant un projet de tour considéré comme un atout majeur, voire indispensable à son attractivité. Centre de congrès, le Palais de Beaulieu, qu'il s'agissait de transformer en un centre moderne et compétitif à l'échelle suisse et internationale, tout en profitant de l'espace dégagé par la construction en hauteur pour créer un vaste espace public arborisé et aménagé dans un style contemporain avec des îlots végétalisés. Une occasion aussi de dynamiser un quartier et de contribuer d'une manière générale à la densification intelligente de la ville. L'immense majorité des élus, issus de la démocratie représentative, tant de droite que de gauche (libéraux/radicux et socialistes), et bien évidemment les milieux économiques, ont apporté un soutien sans faille au projet. Seuls les deux petits partis d'extrême droite et d'extrême gauche étant contre, soutenus par une partie de Verts se dissociant des socialistes qu'ils soutiennent généralement. Quant à la presse et ses principaux médias, elle s'est largement montrée favorable, au point, pour certains, de s'engager dans le prolongement des milieux économiques plus que de raison et de réagir avec une certaine aigreur au résultat en évoquant « *un caprice d'enfants gâtés, de Peter Pan qui ne veulent pas grandir, une occasion manquée alors que la cité et toute l'agglomération sont saisies par une frénésie de densification mais aussi de meilleure structuration de l'espace public* » (Chantal Tauxe, *L'Hebdo*, 13.4 2014).

Le peuple a voté s'appuyant largement sur certaines assertions de Thierry Paquot, l'auteur parisien de la *Folie des hauteurs* (2008), cité sur tous les pamphlets d'opposition lors de la campagne de votation, sur l'effet produit par la mise en place des gabarits et l'effet de grandeur d'une verticalité renforcé par le phénomène de la pente. Il faut ajouter l'absence de politique de participation de la part des promoteurs et de la municipalité et aussi la

peur de voir l'acceptation du projet n'être que le premier pas d'une multiplication des tours à Lausanne² et, enfin, une stigmatisation de l'esthétique supposée d'un projet considéré comme produit de la fin du précédent siècle.

Peut-être, et surtout comme le remarquait l'un des professeurs d'urbanisme de l'EPFL, construire Taoua c'est « *rompre le pacte entre la ville et son relief* », le fait que le projet se présentait « *comme un corps étranger, l'imposer revenant à intervenir sur le site en conquérant, sans égard pour l'identité et son contexte* » (Léopold Veuve, *24 heures*, 28.5.2014). Votre Mario Botta lui-même s'est prononcé contre, dans une interview, disant le projet « hors contexte », suscitant d'ailleurs une verve réprobatrice des édiles locaux, lui rappelant le « hors contexte » tout aussi apparent de ce qu'il a fait lui-même avec le casino que vous connaissez.

Personnellement j'ai longuement hésité à me prononcer publiquement. Pour conclure, in fine, que tous comptes faits, j'allais voter un « oui mais » (en commun avec Ola Söderström, d'ailleurs). Conscient des imperfections du projet dans son contexte, en dépit de la qualité des architectes ayant manifestement réussi la première phase de la rénovation de Beaulieu, de l'agression que certains ressentent face à un paysage dont ils avaient l'habitude. Mais conscient aussi de l'intérêt d'une réalisation qui, d'une part était relativement conforme aux principes exigés par la durabilité (Minergie, société à 2000 watts, « développement orienté sur le transit » : le TOD du Nouvel urbanisme américain), comme aussi au devenir nécessairement polycentré de nos villes, tout en apportant sur la durée des richesses matérielles, sociales et relationnelles, singulièrement à travers la création d'un espace public créateur de lien social. Echappant de fait aux assertions de Thierry Paquot sur la quatrième de couverture de son ouvrage contre les tours, celle-ci n'allait pas « *faire disparaître ce qui est l'âme des villes : les rues et les places, les parvis et les jardins* ». Elle allait justement en créer. Ce que n'ont guère compris ceux qui furent chargés de la campagne de communication lors du débat préalable à la votation : ne parlant que de la tour et pratiquement pas de l'immense jardin public qu'elle permettait de créer. Pour le soussigné, la Taoua marquerait symboliquement le paysage et le territoire et, singulièrement, l'entrée de notre ville dans l'ère métropolitaine : signe à Lausanne, d'une urbanité et d'une centralité économique, sociale et culturelle enfin assumée. Un peu comme la Tour Eiffel ou le Centre Beaubourg ont marqué en leur temps dans les paysages comme dans les pratiques et les représentations, l'entrée dans un nouveau rapport entre techniques et civilisations, le passage de Paris de l'ère de l'acier et du fer à l'ère multitechnique de l'électricité et des alliages légers.

Intéressant, cependant, les remarques d'un autre de mes anciens assistants, Pierre Dessemontet dans son blog de *L'Hebdo* du 3 avril 2014, quand, tout en remarquant en géographe que, vu de l'extérieur le débat était resté largement local sans que les tenants et opposants s'interrogent réellement à la place de leur cité dans l'agglomération, le canton, la

2 Qui en avait déjà refusé une en 1972 à Ouchy où pour la première fois, l'argument esthétique avait pris le dessus à Lausanne avec un score de 62%.

métropole lémanique en constitution, alors même que c'est bien de cela qu'il s'agissait. Et de noter que les seules tours récemment bâties en Suisse l'ont été dans des villes mondiales, s'assurant comme telles, de vraies métropoles : Zurich et Bâle. Et d'ajouter qu'à « *l'inverse, là où la mentalité de village persiste, les projets échouent, comme récemment à Bussigny. Comme si les tours n'étaient possibles qu'en ville* ».

Or, justement, c'est bien une tour bien plus élevée qui était acceptée par la population, dans une commune voisine, Chavannes-près-Renens, proposée par l'équipe ayant réalisé le *Swiss Tech Convention Center* au cœur d'une commune se voulant, en tant qu'ancienne banlieue industrielle, le point de départ d'une croissance rivale de celle de la ville-centre « *au moment où ses marches occidentales s'affirment comme jamais en tant qu'alternative* ». Dans le cas de Chavannes, la proposition de la tour s'est appuyée sur la proposition d'un nouveau plan de quartier au sein duquel celle-ci allait s'insérer. Si, à terme, le plan de quartier des Cèdres permettra de créer quelque 700 logements et 1000 emplois, sa réalisation se fera par étapes, comme l'ont indiqué à de multiples reprises tant la Municipalité de Chavannes-près-Renens que les promoteurs Nicod et Orllati.

La première de ces étapes est déjà en cours puisque la mise à l'enquête publique de trois bâtiments totalisant 192 logements vient de se terminer, sans aucune opposition, selon le syndic André Gorgerat. La construction proprement dite pourrait donc débuter cette année encore. Une deuxième étape ne se fera que lorsqu'une nouvelle route aura été construite. Et la dernière étape suivra dès qu'une nouvelle jonction autoroutière de Chavannes aura été mise en service. En parallèle, les porteurs du projet lancent un concours international d'architecture sur invitation pour la future tour. En d'autres termes, le projet de la tour de Chavannes s'est inscrit dans un véritable récit d'urbanisme soumis aux habitants du lieu et déjà partiellement illustré par des projets en cours. Les gens y ont cru et ont pu imaginer réellement ce que serait leur avenir. Ils ont tranché, contrairement à leurs voisins de Bussigny.

Et il est vrai aussi que les promoteurs de la tour de Bussigny, refusée par la population de cette commune dans un semblable référendum quelques mois plus tôt, reconnaissent publiquement l'absence de participation comme la responsable de leur échec, contrairement à ce qui s'est passé dans la commune voisine où le projet de tour, bien plus élevée, s'est inscrit dans un long processus de réflexion/préparation associant urbanistes, promoteurs et population locale. Peut-être aussi, mais seule la philosophe-architecte Lorette Coen, chroniqueuse du journal *Le Temps* et promotrice de la première édition de *Lausanne-Jardins*, a su exprimer cette idée³ voulant que, dans leurs plans d'aménagement et de développement des villes et des quartiers (voire plus généralement dans leur réflexion sur la conception de l'habitat de demain et notre manière de le vivre), les architectes le fassent aussi en pensant systématiquement à la place à donner aux jardins. Ils l'ont fait, manifestement, en associant le besoin de verticalité à la possibilité de créer un vaste espace

3 Voir Jean-Bernard Racine, « Villes et Jardins, un nouvel art de penser le destin de nos villes ? », *Bloc notes* no. 65, Bellinzona, 2014, pp. 143-160.

public jardiné. Mais ils ne l'ont vraiment dit et montré que les derniers jours, le début de la campagne restant polarisé sur la tour et ses fonctions multiples. L'échec de Taoua n'est-il pas partiellement le produit du manque d'impact dans la communication tout au long de la campagne de la place qu'y aurait occupé le grand jardin prévu, si joliment dessiné par l'équipe du paysagiste lausannois Olivier Lasserre ? A l'évidence aussi, l'absence de tout processus participatif autre que lié à la simple information et à une consultation plus que réduite, sans jamais aller jusqu'au stade de la concertation voire de la négociation.

Je prendrai enfin, pour terminer, un autre exemple, également lié à mes engagements de géographe actif dans le besoin de comprendre et de favoriser l'agencement des formes, des activités et relations sociales dans la cité. Et singulièrement, actuellement, de tous ceux qui participent de ce que j'appelle les fragilités urbaines.

6. La gestion des fragilités urbaines

La ville, lieu incontournable où se joue notre destin, pour plus de 80% d'entre nous en tout cas, lieu si joliment qualifié du « vivre ensemble », de l'urbanité. Personne n'ignore cependant que la vie urbaine ne va pas sans qu'elle manifeste et qu'il existe en son sein différentes formes de fragilités : fragilités dans l'organisation urbaine, fragilités économiques, fragilités environnementales, fragilités sociales d'abord dirions-nous, celles dont nous avons vocation de nous occuper à Pro Infirmis. Et le mot qui va avec ces fragilités n'est-ce pas d'abord et avant tout l'exclusion ? « Nul n'est censé rester aux portes de la cité », disait Charles Peguy.

« Il y a quelques siècles, la cité nettoyait la ville en 'parquant' au même endroit tous ceux qui gênaient, ou étaient de trop ou qui n'étaient simplement pas dans la norme. Aujourd'hui, de telles ségrégations envers les personnes les plus vulnérables, les plus fragiles de la société sont encore relativement fréquentes. Quelle place offrons-nous aux personnes en situation de handicap dans notre société actuelle ? ». Ainsi débute le mémoire de Master en Architecture à l'EPFL de Mesdemoiselles Sabrina Scherwey et Aurélie Richard *Ville inclusive* sous-titré *Interactions entre différents types de population au sein d'un ensemble de logements collectifs*. Ce titre est, de fait, une partie du mien, accompagnant ma propre entrée : « fragilités urbaines » dont font évidemment partie les personnes en situation de handicap, au bénéfice desquelles nous cherchons « des solutions pour tous » dans la mesure où, sachant que tout individu peut se retrouver un jour dans cette triste situation laquelle peut, à terme du moins, tous nous concerner.

Ces fragiles dans la ville qui sont-ils? Evidemment, des enfants, femmes, souvent craintives, des personnes d'âge mûr, des immigrés, des sans-papiers, mais aussi des toxicos et des vagues successives de roms pratiquant la mendicité, certes ! Mais plus encore, et plus particulièrement en ce qui nous concerne, de ces « personnes en situation de handicap », comme on a appris et pris l'habitude de le dire aujourd'hui. Les uns comme les autres, ces

gens sont bien des personnes. Non seulement ont-ils des droits, mais encore leur place dans la ville. La nature des relations qu'ils entretiennent avec l'espace qu'ils occupent ou qui les rejette pose question et interpelle tout un chacun je crois, mais aussi le scientifique et le politique préoccupés d'éthique, celle-ci se définissant tout à la fois comme séjour et manière de vivre. Des questions passionnantes sur un plan théorique, délicates tant au plan pratique que politique. Et d'abord en termes de sensibilisation.

Ces personnes ont certes des différences, des limites dans leur autonomie intellectuelle ou physique, mais souvent la société les met en situation de handicap par toutes sortes de barrières, tant architecturales, environnementales que sociales. S'y ajoute le fait que le regard des autres, celui que tout un chacun porte sur eux, est également un frein à leur accomplissement personnel. Des regards qui souvent en disent long et dont le message semble être : « mais restez donc chez vous ! ».

Bien évidemment le regard de Pro Infirmis est aux antipodes. Il correspond à notre volonté, à notre mission, de reconnaître les besoins de chacun en relation avec leur situation personnelle, en cherchant les moyens de favoriser l'inclusion de tous dans la cité, lieu du « vivre ensemble », en se demandant, le rôle que peut jouer à cet égard le marché du logement et l'attitude des responsables de l'immobilier (au-delà des questions urbanistiques liées à la mobilité, des questions architecturales et des formes d'habitat destinées à ces personnes en situation de handicap, certes fort importantes).

La question du logement est bien, à n'en pas douter, et pour le plus grand nombre, un nouvel enjeu de la politique suisse. Les initiatives pour le « loyer abordable » se multiplient. Répondant en 2013 à un sondage de l'Office fédéral du logement, la moitié des villes ont fait état d'interventions politiques récentes sur leur territoire pour combattre une pénurie de logements locatifs particulièrement forte dans les segments de prix moyens voire élevés. A cet égard, le projet officiel vaudois prévoit de fixer des quotas de logements (10-15%) à prix abordable dans les plans d'affectation et de concéder des bonus de droits à bâtir attribués aux propriétaires prêts à s'engager dans ce domaine. A l'aune régionale, le loyer abordable se situe autour de 250 francs (soit environ 2000 francs par mois pour 100 m²), par rapport aux 200 francs du logement subventionné, aux 350 francs du marché libre standard, aux 400 francs et plus des locations haut de gamme.

L'accessibilité du bâti et la fonctionnalité des installations sont essentielles aux personnes présentant un handicap pour vivre de manière autonome. Elles leur permettent de participer comme n'importe qui à la vie sociale, à un travail ou des loisirs, de suivre une formation, d'avoir un logement. D'énormes progrès ont été réalisés. Nous nous en réjouissons. Il reste que l'habitat sans obstacle apparaît encore aujourd'hui comme une denrée chère. Et ce, sur plusieurs plans, qui ne se réduisent pas à l'accessibilité physique mais concernent encore l'accessibilité tout court, c'est-à-dire le fait d'habiter un logement pour y vivre aisément, possibilité dans laquelle se joue leur droit à la ville, leur droit à la vie autonome, à l'insertion.

Le fait d'être infirme ou malade génère une vision d'infériorité : « les z-handicapés », dit-on si facilement, en omettant le fait que ce sont des personnes. Manière de les stigmatiser en

oubliant que le handicap n'est pas totalement lié à un problème propre à l'individu, mais aux rapports que l'individu entretient avec son environnement, tant physique que social : c'est la situation qui est handicapante. « Personnes en situation de handicap » devrait-on dire, plus justement, parce que définie comme produite par la rencontre de deux facteurs :

1. une déficience (physique, sensorielle ou mentale);
2. des barrières environnementales, culturelles ou sociales créant un obstacle que la personne ne peut franchir. En d'autres termes, le handicap est une forme d'oppression produite par la société à travers son organisation.

De fait, les experts québécois sont allés plus loin encore dans leur représentation du phénomène en évoquant un « *processus de production de handicap* » (Patrick Fougeyrollas et associés, 1998) où le handicap est considéré comme « *le résultat situationnel d'un processus interactif entre deux séries de causes : les caractéristiques des déficiences et des incapacités de la personne et les caractéristiques de l'environnement créant des obstacles sociaux ou écologiques* ». Ils s'expriment ainsi : « *La personne vit ou non, selon les obstacles environnementaux, des situations de handicap. On ne peut donc plus utiliser le statut permanent de 'personnes handicapées', mais de personnes vivant un ou des situations de handicap* ». *Cette situation n'est pas forcément à vie. Car dès l'instant où l'on apporte un facilitateur, la situation de handicap peut disparaître partiellement ou totalement* ». Une distinction qui peut-être n'à l'air de rien, mais dont on sait maintenant, en prenant acte de ce rôle clé de l'interaction entre la personne et son environnement, entre facteurs individuels environnementaux (obstacles ou facilitateurs), qu'il y a place pour une action correctrice. Lorsqu'une personne est dans l'incapacité de réaliser ses habitudes de vie et ses rôles sociaux, c'est souvent l'environnement qui en est responsable et non les aspects liés à des lacunes, des incapacités ou des déficiences. Mettre ainsi l'accent sur les interactions entre la personne et son milieu ne va pas effacer la déficience mais permettra de comprendre en quoi un environnement peut être un frein à la vie ordinaire de tout un chacun. Et donc d'agir en conséquence. Sans croire pour autant que cette action résoudra tous les problèmes dont une partie reste évidemment du registre des professionnels de la santé. Du moins pourra-t-on faire des progrès et c'est pourquoi Pro Infirmis est si attaché à cette définition québécoise.

Dans ces conditions, pourquoi penser au concept de « ville inclusive » ? Parce qu'en bon québécois - demi-québécois en fait -, j'ai un modèle à vous présenter, qui nous vient justement de la ville de Québec, pionnière en la matière, sensible à la valeur ajoutée – singulièrement dans le cas du handicap - de la mixité sociale et générationnelle, à l'échelle du bâtiment et non seulement de l'îlot ou du quartier.

7. Vers une «ville inclusive»

Adopté dans le prolongement de la nouvelle politique dite « *à part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité* » par le gouvernement du Québec en juin 2009, en prolongement de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), le cadre de référence de la Ville de Québec est en complète conformité avec l'application de cette politique visant la pleine participation sociale et la citoyenneté des personnes ayant des incapacités.

La ville a ainsi défini un certain nombre de valeurs et principes qu'elle juge fondamentaux, au point qu'aucune des valeurs mentionnées ne doit avoir préséance sur les autres et que le respect de l'une d'entre elles nécessite en tout temps la prise en considération des autres. Cinq valeurs fondamentales devant être respectées par toute décision, politique ou service présentant un impact sur l'intégration sociale des personnes ayant des incapacités et de leurs familles : le respect de la dignité humaine d'abord, en rappelant que les personnes ayant des incapacités, malgré leurs différences de comportement, sont des citoyens à part entière. En cela, chacun doit être respecté « *dans sa vie, son intégrité physique et psychologique, son autonomie et ses caractéristiques propres* », mais encore la liberté de choix, les personnes ayant des handicaps étant libres de déterminer leur projet de vie et de le poursuivre. La qualité de l'accès aux programmes et aux services, de même que les obstacles présents dans l'environnement des personnes, ont en effet un impact significatif sur leur possibilité à vivre leur vie comme elles l'entendent et en rencontrant le moins de situations de handicap ou de désavantages sociaux que possible. C'est dire que, pris dans leur ensemble, les acteurs publics et leurs partenaires ont la responsabilité de réduire les barrières limitant l'exercice des droits et des libertés fondamentales relativement à leur champ d'activité particulier Et ce pour tous les citoyens qu'ils présentent ou non des incapacités. Vient ensuite l'idée force de l'égalité et la lutte contre la discrimination, avec cette précision importante (essentielle selon moi), que la reconnaissance de l'égalité formelle entre les citoyens ne signifie pas que tous doivent être traités uniformément sans égard à leurs inaptitudes et leurs caractéristiques personnelles. En effet, certaines personnes doivent recevoir un traitement différencié afin d'accéder de fait à l'égalité avec les autres. Viennent ensuite le bel énoncé portant sur la solidarité et l'équité et la reconnaissance par la ville de la capacité d'agir des personnes ayant des incapacités et de leurs familles.

A ces valeurs fondamentales s'associent une série de principes directeurs : trois principes à partir desquels l'intégration sociale des personnes ayant des incapacités et de leurs familles devrait être réalisée dans le cadre des responsabilités municipales sont proposés. Outre l'idée force d'une ville solidaire et équitable qui suppose que les municipalité prévoient et rendent disponibles les équipement nécessaires à la participation de tous ses membres, et ce en dépit de leurs différences, ou encore celle d'une ville respectueuse des choix et des besoins des personnes ayant des incapacités. Ce qui suppose que les programmes et les mesures mises en place s'avèrent suffisamment flexibles pour s'adapter aux besoins et préférences de chacun de manière à soutenir leurs projet de vie. En effet, les adaptations et

les aménagements qui ont été apportés à l'environnement physique et aux services destinés à la population en général, sont des mesures supplémentaires nécessaires mais qui ne garantissent pas une réponse systématique à la problématique plus générale de l'intégration sociale de la population ayant des handicaps, et ce, quelles que soient celles-ci et pour tous les âges. Seule une approche basée à la fois sur les concepts de l'accessibilité universelle et la prise en considération des besoins des personnes ayant des incapacités et leurs familles permet de concevoir, dès le moment de leur conception, des projets de développement urbain ou des programmes inclusifs pour l'ensemble des citoyens.

Autant dire que toute décision ou action municipale en faveur des personnes ayant des incapacités et de leurs familles doit être réalisée en fonction de leurs besoins particuliers et doit respecter le contrôle qu'elles exercent sur leur vie. Une attention toute spéciale doit être accordée aux personnes, aux familles et aux organisations communautaires représentant les divers groupes de personnes vivant des situations de handicap lorsque des décisions d'aménagement sont prises et mises en œuvre. De même, il est essentiel qu'elles soient considérées à toutes les étapes de l'élaboration des politiques municipales.

Il reste qu'il ne faudrait pas oublier qu'habiter est bien plus que « se loger » : il y a un intérieur et un extérieur de la maison, il y a un immeuble et la rue, il y a le quartier et la ville, le beau quartier et le bidonville, le Nord et le Sud, le logement urbain et la maison rurale, ce que l'on montre et ce que l'on cache là où on habite, ce qui est autorisé et ce qui est prohibé. Le cœur du vivre ensemble se lit à travers la césure entre espace public et espace privé et bien des différences, qui conduisent à tant d'inégalités sociales, se révèlent à l'observateur comme des clefs de l'explication des évolutions ou des tensions historiques et sociétales. C'est alors tout le problème de l'invention d'un urbanisme caractérisé par la recherche d'un design dit universel, d'une ville sans obstacle. Je pense tout particulièrement aux personnes en situation de handicap qui représentent un bon 10% de notre population, plus de 20% en tenant compte de leurs proches aidants. Mais encore à tous les marginaux que l'on rencontre aux quatre coins de nos rues et que certains hésitent à considérer pour ce qu'ils sont d'abord : des personnes humaines.

J'ai souvent travaillé de concert avec quelques édiles et responsables des affaires urbaines et sociales de la municipalité de Lausanne. Permettez-moi de leur emprunter ma conclusion, je ne pourrais jamais faire mieux que ce qu'ils ont su énoncer, et je les en remercie.

Et ce qu'ils disent, sous les auspices du municipal Oscar Tosato, m'a paru vrai, aussi bien en ce qui concerne les personnes d'âge, les pauvres, les immigrants, les personnes atteintes dans leur autonomie. Je cite Michel Cornut, chef du Service social, auteur du rapport 2014 : « *Une ville sociale n'est pas une ville qui propose un maximum de prestations sociales, mais une ville où celles-ci ne sont pour ainsi dire pas nécessaire, personne n'étant exclu* ». *Un énoncé qui rejoint directement celui que j'utilise pour défendre une politique de design universel en regard des besoins des personnes atteintes dans leur autonomie (ma définition des personnes en situation de handicap): « son intention n'est pas uniquement de réduire les limitations motrices des personnes en situation de handicap, mais de concevoir*

un environnement qui soit favorable à tout usager potentiel ». Une approche de type inclusif signifiant que toute personne est acceptée comme elle est, tout un chacun étant considéré, quel que soit son âge, sa taille, son genre, ses capacités et permet de couvrir systématiquement les besoins et les difficultés potentielles de tout être humain évitant de devoir faire la distinction entre les personnes « valides » et les personnes en situation de handicap, de manière à ce que personne ne soit mise à l'écart et stigmatisée. Car « *en cas de difficultés, ce sont les facteurs environnementaux qui vont être adaptés aux besoins de la personnes et non l'inverse. Le Design universel cherche à agir sur l'environnement en le rendant le plus facilitateur possible afin de permettre aux gens d'être plus autonomes, utilisable par tout un chacun sans besoin d'adaptation ou de design particulier* ». Un design est universel lorsqu'il permet à chacun, quels que soient ses besoins personnels, d'utiliser de manière autonome les infrastructures ouvertes au public et de participer pleinement et de manière spontanée à la vie communautaire. Elle recoupe aussi la conclusion de la visite de Pro Infirmis à Stockholm finaliste de l'Access-City Award : « *les personnes handicapées n'ont pas besoin de plans de ville adaptés puisqu'il n'y a pratiquement pas d'obstacle* ».

C'est très précisément à cette idée-force que je me suis personnellement rattaché au travers de l'évolution des recherches-actions et actions participatives auxquelles j'ai pu participer après ma retraite dans le cadre de mes engagements sociaux. Car c'est bien là l'un des enjeux de notre participation : un appel à l'engagement, dont non seulement les personnes souffrant d'incapacité seront les bénéficiaires, mais tout un chacun, car en contribuant d'une façon ou d'une autre aux actions en faveur de ces personnes, je suis convaincu que l'on accroît collectivement notre capital social. Le capital social est une notion nouvelle qui désigne ce qui peut naître quand l'individu ou le groupe s'investissent dans les réseaux de solidarité visant à améliorer l'efficacité de la société en facilitant la coordination, multipliant les connexions entre les individus, pour coopérer à la réalisation d'objectifs communs.

Le résultat c'est une société « efficace » qui cumule plus de bien-être et de croissance, une population en meilleure santé, une meilleure « gouvernance », une moindre insécurité, une criminalité et une délinquance juvénile plus faibles, de meilleurs résultats scolaires des enfants, etc., et même plus de bonheur. Donner plus de bonheur à une ville, et s'en donner plus, en favorisant l'accessibilité pour tous, c'est un beau défi.

Mais pour être capables de le relever, je crois que les géographes doivent faire évaluer leur formation et l'ouvrir sur les disciplines voisines. C'est le thème de ma conclusion.

8. Conclusions et perspectives : les géographes en devenir

Vous aurez compris où je veux en venir avec insistance sur l'intégration par les géographes (dans leur pensée comme dans leur action) d'autres savoirs. C'est une idée-force qui touche actuellement toutes les sciences humaines. A cet égard deux témoignages : le récent conflit révélé par *Le Monde* (29.1.2015) concernant la création en France d'une section « économie et société » à côté des quelque 80 sections du Conseil national des universités. Plusieurs grandes voix des sciences sociales demandaient au gouvernement de garantir le pluralisme au sein des institutions de recherche et d'enseignement de l'économie, pluralisme sans lequel il ne saurait y avoir un débat démocratique informé et rigoureux. Il s'agissait alors de tirer les leçons de la crise financière de 2008 qui avait montré combien pouvait être contre-productive une pensée économique trop homogène et trop sûre d'elle-même. Dès que cet accord a été connu, il s'en est suivi une réaction violente. Le président de l'actuelle section sciences économiques a menacé de démissionner si le décret n'était pas abrogé ! Une partie des doyens de faculté d'économie et lui-même ont affirmé dans *Le Figaro* du 4 janvier 2015 que cette création va servir à « caser les ratés ou frustrés » du système universitaire, « ceux qui n'arrivent pas à se faire publier dans des revues de renom ». Ils ajoutent pour faire bonne mesure : « la ministre s'est fait rouler par les gauchistes ». De fait, il s'agissait de plus de 300 enseignants-chercheurs se réclamant d'une tradition autre de faire de l'économie qui remonte à l'École des annales et à Fernand Braudel, mêlant des auteurs aussi variés que John Rogers Commons, Karl Marx ou John M. Keynes. Une tradition qui se veut elle-même farouchement plurielle et qui pense que le progrès vient d'une hybridation de l'économie et des sciences sociales. De nombreux chercheurs et de nombreux étudiants s'y reconnaissent. Tant mieux ! Leur permettre de mener à bien leurs projets scientifiques n'enlève absolument rien à ceux qui restent dans l'approche dominante. A ma connaissance, on attend toujours la décision gouvernementale et pour l'instant seule demeure en place l'« économie mainstream ». Alors même qu'Alvin Roth, professeur à la *Harvard Business School* et prix Nobel 2012, affirme que la science économique au XXII^{ème} siècle sera à « l'avant garde des sciences sociales » (...) « parce qu'elle aura su intégrer la sociologie, la science politique, la psychologie et la biologie ».

Parallèlement, deuxième exemple, par-delà la prise en considération du pluralisme théorique, la prise de position de l'équipe dirigée par Laurent Giroud chez l'Harmattan à propos de la création de la série Effiscience. Je les cite : « *Contre les paradigmes qui s'interrogent sur la pertinence d'une proximité entre la science et l'action, y voyant plus souvent une promiscuité idéologique et normative, nous pensons au contraire qu'il n'est de sciences sociales que faites d'enquêtes nombreuses, d'immersion sur le terrain, de dialogue réciproque et d'interpénétration entre les mondes professionnels et ceux de la recherche. La frontière est d'ailleurs parfois tenue chez certains acteurs qui sont passés de l'un à l'autre, non sans laisser de trace ou même dont les activités scientifiques et de production s'appuient l'une sur l'autre* ». « *Et l'objectivité de la science ?* » répondront certain. Peut-elle être atteinte par un professionnel non distant de son objet de production devenu objet d'étude ?

Je me permets enfin d'évoquer un troisième exemple de ce nécessaire déploiement

réci-proque dans l'ensemble de nos disciplines. Le choix par l'Etat de Vaud d'un nouveau chef du Développement territorial. Ingénieur agronome de formation, Philippe Gmür avait été nommé à la tête du Service du développement territorial (SDT) en 2009. Dans un aménagement du territoire qui suscite traditionnellement les tensions entre l'Etat et les communes il a, semble-t-il, incarné la rigidité tatillonne et l'interventionnisme d'un service, que ne cessent de dénoncer les collectivités locales. Les communes sont aussi furieuses de voir le SDT empiéter sur ce qui est, en principe, leur domaine réservé : l'examen d'opportunité des projets. Tenant d'une ligne restrictive en matière d'utilisation du sol, Philippe Gmür quitte l'Etat au moment où les autorités vaudoises multiplient les signes négatifs à l'égard de l'aménagement du territoire. Le Canton a déjà demandé à la Confédération une interprétation large de l'ordonnance d'application de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) qui porte sur la réduction des zones à bâtir surdimensionnées. Il veut maintenant retarder la seconde phase de révision de la LAT qui devrait donner un tour de vis à la protection des meilleures terres agricoles et aux constructions hors zones à bâtir. Sur ce point Vaud est loin d'être seul. Réunis à Lausanne, les chefs de département de l'aménagement de toute la Suisse se sont prononcés pour un report de la consultation publique sur ce second paquet que la conseillère fédérale Doris Leuthard voudrait lancer cet automne

Cette accumulation d'éléments de défiance ne donne-t-elle pas l'image d'un Canton cherchant à se soustraire au mandat voté par les citoyens suisses? « *Non, au contraire, nous voulons nous donner les moyens d'atteindre nos objectifs, assure Jacqueline de Quattro. Vaud a pris l'aménagement du territoire très au sérieux, ce que Mme Leuthard a compris. Mais nous avons un problème objectif avec l'application de l'ordonnance LAT à cause du développement extrêmement fort de notre canton. C'est la raison pour laquelle les discussions avec Berne, certes difficiles, se poursuivent. Je suis optimiste, nous allons trouver un chemin.* »

Et qui prend-t-on pour lui succéder ? Le chef du projet Métamorphose, le grand projet lausannois de création de l'écoquartier des Plaines du Loup sur les hauteurs de Lausanne, en lieu et place du stade olympique. Et pour cela, que cherche la conseillère d'Etat ? Un professionnel de l'Aménagement ? Non, justement pas. Un homme, apprenti photographe à l'origine, puis journaliste et rédacteur de *Domaine Public*, devenu conseiller personnel du Conseiller d'Etat Bieler, puis chef de service du Département des infrastructures. Vite fort connu des Vaudois, on lui crédite le sauvetage du M2 avant d'être nommé à la direction de la Fareas (devenue EVAM) qui s'occupe des requérants d'asile, avant d'être débauché (par le PLR Olivier Français) pour prendre la tête du grand projet lausannois Métamorphose, à un moment où il vacillait sous la pression financière. Or il devient ces jours le nouveau chef du Développement territorial, entité prise aujourd'hui entre Berne et les communes. Pourquoi ?

Pierre Imhof va-t-il permettre au Service du développement territorial de sortir rapidement de la phase difficile dans laquelle il se trouve? La conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro a annoncé hier la nomination de cet homme réputé sauveur de projets à la tête de cette entité. Le défi est de taille car le SDT traverse un moment crucial avec la mise en œuvre de la loi sur l'aménagement du territoire. Jacqueline de Quattro n'a pas caché hier que la

tâche serait ardue, car le poste de chef du SDT est « exposé » : « *le service se retrouve coincé d'un côté par l'Administration fédérale et ses exigences, et de l'autre par les communes pour lesquelles un travail de soutien et de persuasion est nécessaire. Le tout se déroule dans un contexte où Vaud connaît une démographie galopante* ».

La ministre ne saurait parler de crise, mais elle admet que le domaine a « *perdu de l'enthousiasme* ». « *On s'est crispés sur les difficultés. Or, aujourd'hui, il faut jeter des ponts entre les propriétaires, les urbanistes, les communes et tous les acteurs sur le terrain* ». Six mois avant que Philippe Gmür ne quitte l'Etat, la conseillère d'Etat avait annoncé une nouvelle culture du SDT qui allait devenir un « *facilitateur* » (pour les communes notamment) : « *aujourd'hui je me rends compte que cette facilitation n'est pas si simple à mettre en œuvre : c'est long et c'est compliqué* ». La conseillère d'Etat fait aussi valoir que son service regorge de gens aux compétences pointues. Mais sur le terrain, souvent, le courant ne passe pas. D'où l'idée d'engager un « *homme de dialogue* ». Pierre Imhof a déjà son plan. Il entend forger des « *partenariats* » et des « *collaborations* ». Il prend en exemple le « *bonus LAT* » proposé par le Conseil d'Etat aux communes des Alpes vaudoises qui pourront bénéficier d'une augmentation de la proportion de la subvention cantonale si elles déclassent rapidement leurs zones à bâtir.

C'est la particularité des sciences sociales, leur spécificité parmi les autres sciences, de voir un observateur humain prendre pour objet d'étude un autre de ses semblables. Mais nous pensons tout autant que l'acteur, le professionnel de la production de bien et de services, est un observateur privilégié du théâtre des opérations dans lequel il est immergé. Cela ne signifie en rien que des biais d'analyse et d'interprétation n'existent pas. Pour tout le monde, acteurs ou chercheurs, des précautions scientifiques s'imposent, un travail de distanciation non normative, une confrontation des points de vue d'individus posés sur différents lieux de la scène, disposant de focales et d'angles de vue différents. L'absence d'immersion dans l'objet d'étude, qui caractérise parfois le chercheur, constitue un type de rapport à cet objet qu'il serait impropre de considérer statutairement comme distant. Par exemple, la mobilité complète de ses membres, dont disposent la majorité de la population, engendre un type de rapport à l'espace urbain différent de celui dont dispose une personne à mobilité réduite. Cela ne signifie en rien que seul l'un ou l'autre est légitime pour penser la ville et ses aménagements. Il en est de même de tous les acteurs (qu'ils soient travailleurs sociaux, médecins, aides à domicile, gestionnaires, usagers, représentants de la population, etc.) dont on ne peut se dispenser de l'écoute, de l'observation ou de l'analyse, chacun ne pouvant se prévaloir, à lui seul, d'une vérité scientifique au nom d'une légitimité sociale construite par l'histoire de diverses dominations. De la même façon, cette collection attachera certes de l'importance à la parole des agents dont le discours immédiat révèle les paradigmes dominants d'une société. Mais notre préoccupation première, essentielle dans les sciences sociales, sera de prendre en considération la parole des acteurs du changement social, au-delà de ce qu'ils révèlent des paradigmes dominants.

C'est très précisément à cette idée-force que je me suis personnellement rattaché au travers

de l'évolution des recherches-actions et actions participatives auxquelles j'ai pu participer après ma retraite dans le cadre de mes engagements sociaux. J'ai essayé de ne pas perdre mon œil géographique, non plus que les différents outils tant théoriques et pratiques dont je disposais, tout en m'initiant à bien d'autres à l'occasion des échanges que j'ai pu avoir avec mes nouveaux collègues, praticiens d'autres disciplines ou jeunes collaborateurs.

Or c'est bien là l'un des enjeux de notre participation : un appel à l'engagement, dont non seulement les personnes souffrant d'incapacité seront les bénéficiaires, mais tout un chacun, car en contribuant d'une façon ou d'une autre aux actions en faveur de ces personnes, je suis convaincu que l'on accroît collectivement notre capital social : notion nouvelle qui désigne ce qui peut naître quand l'individu ou le groupe s'investissent dans la solidarité, dans les réseaux de solidarité visant à améliorer l'efficacité de la société en facilitant la coordination, multipliant les connexions entre les individus, pour coopérer à la réalisation d'objectifs communs.

Ceux qui s'y sont engagés savent bien que la suite est affaire de cercles vertueux. L'obtention de résultats satisfaisants pour tous, renforce le goût de chacun pour l'action collective. Le « je » devient un « nous », ce « nous » étant aussi bien un quartier qu'une ville, une région, un Canton ou un pays. Le principe actif du « nous » c'est la « réciprocité généralisée ». Généralisée car il ne s'agit pas simplement de retours d'ascenseurs ; il s'agit de donner avant de recevoir, en sachant (ou au moins en espérant) que l'on recevra plus tard ou ailleurs. Le résultat c'est une société « efficace » qui cumule plus de bien-être et de croissance, une population en meilleure santé, une meilleure « gouvernance », une moindre insécurité, une criminalité et une délinquance juvénile plus faibles, de meilleurs résultats scolaires des enfants et même plus de bonheur. Donner plus de bonheur à une ville, et s'en donner plus, en favorisant l'accessibilité pour tous c'est un beau défi. Accessibilité dans l'extériorité, à l'altérité, que celle-ci soit physique ou sociale. Tel est semble-t-il l'enjeu fondamental.

Quel est alors le rôle du géographe réflexif et critique face à la situation spatiale qu'il étudie ? Bien sûr, il lui appartient d'abord de donner l'information et d'en comprendre les tenants et aboutissants, pour que l'interprète (le praticien professionnel, le municipal, le citoyen) soit impliqué dans le jeu, je dirais dans l'enjeu. C'est en tout cas comme cela que je comprends notre rôle. En y ajoutant un mot qui vous surprendra et que j'emprunte à une collègue ethnologue et qui me donne l'occasion d'un dernier conseil (je dis que je l'emprunte, mais en fait ceux qui me connaissent savent bien que je l'ai toujours professée, en me réjouissant cependant de retrouver chez elle la même idée-force) : l'idée de « comprendre en écrivant ». Je cite son interview dans notre journal local à l'Université de Lausanne : *« je fais partie des gens qui comprennent en écrivant. Je ne comprends pas en parlant, même pas en lisant ou en réfléchissant. L'écriture et donc pour moi le moment important, c'est la condition pour arriver à comprendre. Au moment de l'enquête. Je peux avoir l'intuition du fait que c'est intéressant, je sens qu'il y a du bon matériau, mais c'est seulement quand je vais travailler par l'écriture que je prends conscience de ce que je fais et de ce que je veux dire »* (L'Uniscope, no. 597, 2014).



(Fotografia di Silvia Ghirlanda)

Professore emerito di geografia dell'Università di Losanna, Jean-Bernard Racine ha insegnato nelle università di Sherbrook e Ottawa. Racine è autore di un folto numero di pubblicazioni scientifiche tra cui segnaliamo *L'analyse quantitative en géographie* (1971), *Problématique de la géographie* (1981) e *La ville entre Dieu et les hommes* (1993), nonché (con P. Villeneuve) della sezione dedicata al Canada del volume della *Géographie Universelle* curato da Roger Brunet *Etats Unis, Canada* (1992). Jean-Bernard Racine ha ricevuto il premio internazionale di geografia Vautrin Lud (1997) e il dottorato honoris causa dell'Università di Lasi (Romania). GEA-associazione dei geografi ha recentemente pubblicato il suo saggio "Le paysage à l'épreuve de l'urbain" negli atti del convegno *Paesaggio senza identità*. Per una geografia del progetto locale (2014).

Da Timbuctu alla Città Ticino, vent'anni di cultura geografica.

Il programma della giornata

Gea-associazione dei geografi festeggia i suoi vent'anni. Costituitasi nel 1995, è cresciuta ed è ora diventata maggiorenne. Molto è cambiato in Ticino in due decenni - le trasformazioni sono leggibili nel paesaggio e nelle mentalità dei suoi abitanti - e molto cambierà in futuro. Come si presenterà questa regione tra 20 anni, un arco di tempo uguale è quello che è trascorso dalla costituzione di GEA? Quale deve essere il ruolo di una Società di geografia in un mondo in costante mutamento? Quali sono le professionalità del geografo e quale profilo questi dovrà avere nel prossimo futuro? Il 25 aprile 2015, a Castel Grande di Bellinzona, dove ha avuto luogo la prima manifestazione pubblica dell'associazione, ci si incontrerà e si ragionerà su questi temi discutendo con numerosi ospiti.

9.00 Registrazione, caffè, esposizione e vendita delle pubblicazioni di GEA e delle società geografiche invitate

9.30 *Apertura ufficiale della giornata*

Mario Branda, sindaco di Bellinzona, saluti delle autorità

Paolo Crivelli e Silvia Ghirlanda (GEA),

Da Timbuctù alla Città Ticino. 20 anni di attività e di ricerca geografica

9.45 *Quale ruolo per una società di geografia nel mondo che cambia?*

Tavola rotonda con:

Carlo Brusa, professore all'Università del Piemonte Orientale, per l'Associazione Italiana Insegnanti di Geografia

Ruggero Crivelli, professore all'Università di Ginevra, per la Société de géographie de Genève

Dino Gavinelli, professore all'Università degli Studi di Milano, per la Società di studi geografici (Firenze)

Patrick Rérat, professore all'Università di Losanna, per la Société neuchâteloise de géographie

Introduce e modera il dibattito **Alberto Martinelli** (GEA)

- 11.00 *Timbuctù, 20 anni dopo*, conferenza di **Marco Aime**, antropologo,
Università di Genova
- 12.15 Standing-lunch
- 14.00 *Savoir géographiques et savoir-faire des géographes en devenir :
entre sciences et actions*
Lectio magistralis di **Jean-Bernard Racine**, geografo, professore emerito
dell'Università di Losanna, premio internazionale di geografia Vautrin Lud (1997)
- 15.00 *Professione geografo*
Tavola rotonda con:
Sara Brugnano
(Dipartimento dell'educazione, della cultura e dello sport, Cantone Ticino)
Marcello Martinoni (Consultati)
Giorgia Pelli (IFEC consulenze)
Antonella Steib-Neuenschwander (Dipartimento del Territorio, Cantone Ticino)
Claudio Tognola (Divisione dello sviluppo e della cooperazione,
Confederazione svizzera)
Introduce e modera il dibattito **Claudio Ferrata** (GEA)
- 16.00 *Ticino 2035*
Tavola rotonda con:
Pippo Gianoni, ingegnere forestale (Dionea)
Matthias Neuenschwander, ingegnere e consulente
Remigio Ratti, economista
Gian Paolo Torricelli, geografo (USI)
Introduce e modera il dibattito **Stefano Agustoni** (GEA)

GEA paesaggi territori geografie, rivista svizzera di geografia in lingua italiana (ISSN 2296-8229) è la pubblicazione di GEA-associazione dei geografi, casella postale 1605, 6500 Bellinzona (CH). Redazione a cura di C. Ferrata. Per contattarci info@gea.ticino.ch oppure c.ferrata@bluewin.ch.

Segretariato A. Martinelli, tel. +41 (0)91 656 25 50, alberto_martinelli@bluewin.ch.

GEA paesaggi territori geografie viene pubblicata anche sul sito internet dell'associazione all'indirizzo www.gea-ticino.ch.

Impaginazione e stampa La Tipografica SA (Lugano).